

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 476

présenté par

M. Reda, M. Schellenberger, M. Pauget, M. Lurton, Mme Trastour-Isnart, M. Ciotti,
Mme Meunier, M. Dive, Mme Corneloup, Mme Le Grip, Mme Louwagie, M. Masson,
Mme Bonnivard, Mme Tabarot, Mme Brenier, Mme Genevard, M. de Ganay, M. Viala et
M. Forissier

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.